

**RAPPORT ANNUEL DÉCOULANT DE LA  
DÉCISION D-2013-081 (R-3807-2012)**

**ANNÉE 2021**

## TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	3
2. DÉPENSES D'EXPLOITATION.....	4
3. IMMOBILISATIONS.....	9
4. CONCLUSION.....	10

## 1 1. INTRODUCTION

2 Le présent rapport fait suite à l'engagement d'Intragaz de soumettre un rapport à la fin  
3 de chaque année financière. Il s'agit d'un rapport administratif annuel visant à informer  
4 la Régie de l'énergie (la « Régie ») des dépenses d'exploitation et des investissements  
5 effectués par Intragaz au cours de l'année civile. Pour ce rapport, Intragaz a conservé  
6 la même présentation que celle des années précédentes.

7 En guise de rappel, l'année civile est utilisée dans le présent rapport, au lieu de l'année  
8 tarifaire (mai à avril), car l'année civile correspond à l'exercice financier d'Intragaz pour  
9 lequel des résultats financiers audités sont disponibles.

10 Le dossier R-3807-2012 visait l'approbation des tarifs d'Intragaz pour la période  
11 2013-2022. Le présent rapport vise l'année civile 2021 qui couvre l'exercice financier  
12 s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021. Au cours de cette période,  
13 les Tarifs E-6 et E-7 étaient en vigueur à la suite des décisions D-2013-081,  
14 D-2013-097 et D-2020-127 rendues dans les dossiers R-3807-2012 et R-4034-2018.

15 Le présent document a été structuré de la façon suivante :

- 16 – Dépenses d'exploitation (pages 4 à 8);
- 17 – Immobilisations (pages 9 et 10);
- 18 – Conclusion (page 10).

## 1 2. DÉPENSES D'EXPLOITATION

2 En juin 2012, Intragaz avait présenté son évaluation du revenu requis, calculé selon  
 3 les paramètres établis dans la preuve déposée dans le cadre du dossier R-3807-2012.  
 4 Concernant les dépenses d'exploitation utilisées dans cette évaluation, Intragaz avait  
 5 utilisé son budget de dépenses d'exploitation de l'exercice 2012 (préparé en 2011)  
 6 qu'elle avait ajusté afin de tenir compte des effets de l'inflation et des dépenses  
 7 ponctuelles qui surviennent à des fréquences autres qu'annuelles. Pour 2021, les  
 8 dépenses prévues au coût de service totalisaient 6 384 807 \$ et comportaient des frais  
 9 de transport de gaz. À la suite de la décision D-2013-081, qui faisait dorénavant  
 10 assumer directement par Énergir (Gaz Métro) le coût de transport de gaz sur le réseau  
 11 TQM, les dépenses d'exploitation d'Intragaz ont donc été ramenées à 5 803 891 \$  
 12 pour 2021.

13 Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses d'exploitation réelles pour l'année  
 14 2021 en comparaison à celles estimées dans le cadre du dossier tarifaire  
 15 R-3807-2012.

16

Tableau 1

1 **Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles vs estimées) en \$**  
 2 **Sites combinés**  
 3 **Pour l'exercice financier 2021**

4	(1) Description	(2) 2021 Réel <sup>1</sup>	(3) 2021 R-3807-2012 <sup>2</sup>	(4) (Col. 2- col.3) Écart (\$)	(5) Écart (%)
5	Salaires et charges sociales	1 533 288	1 294 571	238 717	18,4%
6	Consultants	75 959	54 521	21 438	39,3%
7	Environnement	32 772	55 120	-22 348	-40,5%
8	Consommables	116 001	203 704	-87 703	-43,1%
9	Énergie	101 448	119 706	-18 258	-15,3%
10	Entretien et réparations	527 279	774 675	-247 396	-31,9%
11	Roulant	33 816	39 902	-6 086	-15,3%
12	Communications	28 184	32 233	-4 049	-12,6%
13	Transport de gaz	0	0	0	N/A
14	Assurances, taxes et redevances	708 011	722 191	-14 180	-2,0%
15	Divers	104 411	47 451	56 960	120,0%
16	Honoraires professionnels	44 542	48 530	-3 988	-8,2%
17	Frais administratifs - siège social <sup>3</sup>	13 435	0	13 435	N/A
18	Frais généraux	36 581	78 127	-41 546	-53,2%
19	<b>Sous-total</b>	<b>3 355 727</b>	<b>3 470 731</b>	<b>-115 004</b>	<b>-3,3%</b>
20	Recharges du commandité	2 294 910	2 333 160	-38 250	-1,6%
21	<b>Total</b>	<b>5 650 637</b>	<b>5 803 891</b>	<b>-153 254</b>	<b>-2,6%</b>

22 Note 1 : Données auditées.

23 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 12, colonne 10, dossier tarifaire R-3807-2012, sans la dépense de transport de gaz.

24 Note 3 : Ces coûts étaient auparavant comptabilisés dans Intragaz inc. L'année 2021 en est une de transition pour ces coûts.

1 Les dépenses d'exploitation réelles de 2021 totalisent 5 650 637 \$, représentant  
2 153 254 \$ de moins que ce qui avait initialement été prévu dans le dossier tarifaire  
3 R-3807-2012 pour l'année 2021. Dans les paragraphes qui suivent, Intragaz  
4 analysera, dans un premier temps, les dépenses d'exploitation de la société en  
5 commandite, dont la somme se retrouve à la ligne 19 du tableau 1 pour, par la suite,  
6 analyser les recharges du commandité (ligne 20) de façon distincte, en utilisant le  
7 tableau 2 de la page 7, lequel comprend l'ensemble des dépenses d'exploitation du  
8 commandité pour 2021.

9 Concernant les dépenses d'exploitation de la société en commandite (ligne 19 du  
10 tableau 1), les dépenses réelles de 2021 ont été de 115 004 \$ moins élevées que ce  
11 qui avait été initialement estimé. Ci-après sont présentées les explications concernant  
12 les écarts les plus importants (écarts d'au moins 10 % et 10 k\$ pour chaque élément) :

13 – **Salaires et charges sociales (238 717 \$)** : En 2021, les dépenses de salaires et  
14 charges sociales ont coûté 238 717 \$ de plus que ce qui avait été prévu  
15 initialement. Cette rubrique a généré des écarts défavorables tous les ans depuis  
16 2013 et cela est principalement attribuable au fait que l'indexation des salaires  
17 estimée dans l'élaboration du revenu requis n'était pas suffisante pour couvrir le  
18 mouvement dans les échelons, l'augmentation des coûts des avantages sociaux  
19 (notamment l'assurance groupe) et les promotions des employés. Pour 2021, les  
20 écarts défavorables sont causés par les éléments suivants :

- 21 • Mouvement dans les échelons et promotions (72 k\$);
- 22 • Rémunération variable plus élevée (28 k\$);
- 23 • Ajout d'un employé en prévision d'un départ à la retraite (101 k\$);
- 24 • Régime de retraite et autres éléments (38 k\$).

25 – **Consultants (21 438 \$)** : En 2021, les dépenses de consultants ont totalisé  
26 75 959 \$ représentant 21 438 \$ de plus que ce qui avait été prévu lors de  
27 l'élaboration du dossier tarifaire de 2013-2022. Cet écart défavorable découle  
28 principalement d'une utilisation accrue de consultants au cours de l'exercice;

29 – **Environnement (-22 348 \$)** : Les dépenses de nature environnementale pour  
30 l'exercice 2021 ont été de 22 348 \$ moins élevées que ce qui avait été prévu lors  
31 de l'élaboration du dossier tarifaire. Cette différence est principalement  
32 occasionnée par une quantité moindre de produits dont il fallait disposer (huile et  
33 eau usées) ainsi que d'un nombre réduit d'analyses au cours de l'exercice. Intragaz  
34 a procédé à une révision de l'ensemble des types d'analyses qu'elle réalise, ce qui  
35 a permis de réviser à la baisse la fréquence de certaines d'entre elles;

- 1 – **Consommables (-87 703 \$)** : En 2021, les dépenses de consommables ont été de  
2 87 703 \$ inférieures à ce qui avait été prévu initialement. Cela est attribuable au  
3 prix du méthanol qui a baissé sensiblement par rapport aux prévisions initiales;
- 4 – **Énergie (-18 258 \$)** : Au cours de l'exercice 2021, les dépenses reliées à l'énergie  
5 ont été de 18 258 \$ inférieures aux prévisions initiales. Cela est attribuable à  
6 plusieurs facteurs favorables de moindre envergure;
- 7 – **Entretien et réparations (-247 396 \$)** : Les dépenses d'entretien et réparations de  
8 2021 ont été de 247 396 \$ moins élevées que prévu. Cet écart favorable est  
9 notamment attribuable à des travaux d'entretien qui ont pu soit être évités soit être  
10 reportés à un moment ultérieur, ainsi qu'à des dépenses d'entretien général moins  
11 élevées;
- 12 – **Divers (56 960 \$)** : Pour l'exercice 2021, les dépenses de cette rubrique ont été de  
13 56 960 \$ supérieures à ce qui avait été prévu initialement. Cela est principalement  
14 attribuable à des coûts encourus pour des achats de matériel supplémentaire en  
15 lien avec la pandémie COVID-19;
- 16 – **Frais généraux (-41 546 \$)** : Les dépenses de cette rubrique ont été de 41 546 \$  
17 inférieures aux prévisions initiales. Cela découle principalement d'une réduction  
18 des dépenses reliées aux commandites, à la participation à diverses associations  
19 et à des activités moins fréquentes (déplacements, congrès, etc.) en raison de la  
20 pandémie.

## 21 **Recharge du commandité**

22 Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses d'exploitation réelles du commandité  
23 en 2021 en comparaison avec celles estimées, pour ce même exercice, dans le  
24 dossier tarifaire 2013-2022.

1

## Tableau 2

1 **Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles vs estimées) en \$**  
 2 **Pour le commandité**  
 3 **Pour l'exercice financier 2021**

4	(1) Description	(2) 2021	(3) 2021	(4)	(5)
5		Réel <sup>1</sup>	R-3807-2012 <sup>2</sup>	Écart (\$)	Écart (%)
6	Salaires et avantages sociaux	1 992 763	2 039 100	-46 337	-2,3%
7	Honoraires professionnels	41 800	156 253	-114 453	-73,2%
8	Assurances, taxes et permis	34 957	23 486	11 471	48,8%
9	Loyer	83 626	97 179	-13 553	-13,9%
10	Énergie	11 794	21 569	-9 775	-45,3%
11	Communications	10 026	16 536	-6 510	-39,4%
12	Locations-équipements	634	5 272	-4 638	-88,0%
13	Fournitures de bureau	6 457	20 850	-14 393	-69,0%
14	Entretien et services	81 602	78 845	2 757	3,5%
15	Formation Adm et Géologie/Réservoir	2 222	42 179	-39 957	-94,7%
16	Transport et hébergement	1	15 338	-15 337	-100,0%
17	Allocation automobile et location de véhicule	54	11 863	-11 809	-99,5%
18	Divers	5 478	25 044	-19 566	-78,1%
19	Amortissement	23 621	27 700	-4 079	-14,7%
20	<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>2 295 035</b>	<b>2 581 214</b>	<b>-286 179</b>	<b>-11,1%</b>
21	Recharges aux autres sociétés et autres revenus	(125)	(248 054)	247 929	-99,9%
22	<b>Recharge du commandité à Intragaz SEC</b>	<b>2 294 910</b>	<b>2 333 160</b>	<b>-38 250</b>	<b>-1,6%</b>

23 Note 1 : Données auditées.

24 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 26, colonne 10, dossier tarifaire R-3807-2012.

2 Pour l'exercice 2021, les recharges du commandité ont été de 2 295 035 \$  
 3 représentant 38 125 \$ de moins que ce qui avait été initialement prévu lors de  
 4 l'élaboration du dossier tarifaire R-3807-2012. Il est à noter qu'il n'y a, à toutes fins  
 5 pratiques, plus d'activités dans les autres sociétés en commandite d'Intragaz, d'où  
 6 l'absence de recharges à celles-ci. Les dépenses totales du commandité (avant de  
 7 considérer les recharges aux autres sociétés) sont quant à elles 286 179 \$ moins  
 8 élevées que budgétées.

9 Vous trouverez ci-après les explications concernant les écarts les plus importants  
 10 (écarts d'au moins 10 % et 10 k\$ pour chaque élément):

- 11 – **Honoraires professionnels (-114 453 \$)** : Cette rubrique inclut les coûts liés au  
 12 conseil d'administration. Il y a eu moins de réunions du conseil d'administration et  
 13 moins d'administrateurs (quatre au lieu de six) en plus du remplacement du  
 14 versement de jetons de présence par le remboursement de certains frais de  
 15 déplacement. Cela explique la majeure partie de l'écart favorable constaté. Intragaz  
 16 a également réalisé des économies au niveau des honoraires par rapport aux  
 17 prévisions initiales notamment en ce qui concerne les honoraires reliés à la  
 18 comptabilité et à la fiscalité à la suite d'un appel d'offres qui a résulté en un  
 19 changement d'auditeur en 2013;

- 1 – **Assurances, taxes et permis (11 471 \$)** : L'écart défavorable de cette rubrique  
2 provient de modifications à la couverture d'assurance ainsi que l'augmentation du  
3 coût de celle-ci;
- 4 – **Loyer (-13 553 \$)** : L'écart favorable provient des économies de loyer engendrées  
5 par la fin du bail de location des locaux administratifs de l'entreprise à la suite du  
6 déménagement dans le nouvel édifice construit en 2021;
- 7 – **Fournitures de bureau (-14 393 \$)**: Cette rubrique génère un écart favorable de  
8 14 393 \$ et résulte de dépenses moindres en 2021, dont une partie est attribuable  
9 au télétravail (COVID-19);
- 10 – **Formation, Administration et Géologie/Réservoir (-39 957 \$)** : Ce poste de  
11 dépenses est de 39 957 \$ de moins que ce qui avait été initialement estimé et cela  
12 est principalement attribuable à la réduction des coûts de formation par rapport à  
13 ce qui avait été prévu initialement;
- 14 – **Transport et hébergement (-15 337 \$)** : Cette rubrique génère un écart favorable  
15 de 15 337 \$ et résulte de dépenses moindres en 2021 majoritairement attribuables  
16 à l'absence de déplacements en raison de la COVID-19;
- 17 – **Allocation automobile et location de véhicule (-11 809 \$)** : L'écart favorable de  
18 cette rubrique est attribuable à un nombre réduit de déplacements par rapport à ce  
19 qui avait été prévu initialement en raison de la COVID-19;
- 20 – **Divers (-19 566 \$)** : L'écart favorable de cette rubrique résulte notamment  
21 d'activités non réalisées en raison de la pandémie de la COVID-19, tels les  
22 déplacements, activités sociales, etc.



### 1 3. IMMOBILISATIONS

2 Dans le cadre du dossier tarifaire R-3807-2012, Intragaz avait évalué ses besoins en  
3 immobilisations sur une période de 10 ans. Cet exercice avait permis de déterminer  
4 des dates prévues pour le remplacement de certains actifs. Toutefois, il y avait  
5 également des immobilisations dont les dates d'acquisition étaient non déterminées.  
6 Dans ce dernier cas, un montant de 3,5 M\$ en immobilisations avait été réparti  
7 également sur la période de 10 ans couvrant l'application du tarif. Le coût moyen  
8 annuel des immobilisations (incluant celles à dates déterminées et non déterminées)  
9 pour la période de 2013 à 2022 était de 506 500 \$<sup>1</sup>. Pour l'année 2021, des  
10 investissements en immobilisations de 60 000 \$ étaient prévus. Aucune  
11 immobilisation dont la date de réalisation était indéterminée n'a été réalisée en 2021.

12 En 2021, Intragaz a acquis des immobilisations liées au dossier R-3807-2012 d'une  
13 valeur de 2 716 143 \$ par rapport aux prévisions de 60 000 \$.

14 Intragaz a encouru des coûts de 1 727,2 k\$ pour la construction d'un siège social. Des  
15 problèmes persistants et non résolus avec l'espace en location qu'elle occupait depuis  
16 25 ans ont amené Intragaz à décider de ne pas renouveler le bail à terme. Le bail  
17 venant à échéance en novembre 2021 et le marché immobilier commercial à  
18 Trois-Rivières étant limité, Intragaz a évalué différents scénarios afin d'identifier la  
19 meilleure option, dans une perspective à long terme. L'opportunité d'acquérir un  
20 terrain vacant de la Ville de Trois-Rivières à prix réduit dans un nouveau parc industriel  
21 en développement a contribué à rendre la construction d'un nouvel édifice l'option la  
22 plus intéressante.

23 Au cours de l'exercice 2021, Intragaz a procédé à des travaux de réfection majeurs  
24 sur le compresseur C-3 au site de Pointe-du-Lac au coût de 636 k\$. Originellement  
25 planifiée en dépense en 2019, la comptabilisation de ces travaux a été modifiée en  
26 raison de la nature des travaux effectués qui augmente substantiellement la durée de  
27 vie de l'actif.

28 Intragaz a également procédé à des travaux visant la conception de modèles  
29 géologiques numériques ainsi qu'à l'acquisition de données géophysiques concernant  
30 ses réservoirs (126 k\$) et acquis des équipements visant la sûreté et la surveillance  
31 des installations (163,5 k\$). Intragaz a aussi poursuivi son programme de  
32 renouvellement des équipements informatiques (14,6 k\$). Enfin, elle a aussi acquis  
33 divers équipements de moindre importance (49,5 k\$).

---

<sup>1</sup> R-3807-2012, pièce Intragaz -1, Document 2, page 31

1 Intragaz a engagé, en 2021, des coûts pour le projet d'optimisation aux sites de  
2 Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien qui a fait l'objet de décisions favorables de la Régie  
3 au courant de l'année (D-2021-130 et D-2021-131, R-4157-2021).

4 Des charges de 24,5 k\$ ont été comptabilisées au courant de l'année 2021 en  
5 préparation de la demande R-4159-2021 relative au remplacement de l'unité de  
6 compression C-1 au site de Pointe-du-Lac. Compte tenu de la décision de la Régie de  
7 traiter ce dossier dans le cadre de la demande tarifaire 2023-2032 (D-2021-084,  
8 R-4159-2021), ces charges seront reclassifiées à la dépense lors de l'exercice 2022.

9 Le tableau 3 ci-après présente les acquisitions réelles pour l'année 2021 en  
10 comparaison avec les prévisions du dossier R-3807-2012.

11

**Tableau 3**  
**Programme d'immobilisations**  
**Pour l'exercice financier 2021**  
**Sites combinés (\$)**

(1)	(2)	(3)	(4)
Description	2021 Réel <sup>1</sup>	2021 R-3807-2012 <sup>2</sup>	Écart
6 Bâtiment (construction d'un nouvel édifice pour le siège social)	1 727 189	0	1 727 189
7 Réservoir souterrain (modèle géologique/données géophysiques)	125 736		125 736
8 Remise à neuf du C-3 PDL	635 618		635 618
9 Informatique (logiciel de formation pour entrepreneurs)	14 570	10 000	4 570
10 Instrumentation (cameras surveillance, lecteurs pression, etc.)	163 523	0	163 523
11 Divers	49 508	50 000	-492
12 <b>Sous-total des immobilisations</b>	<b>2 716 144</b>	<b>60 000</b>	<b>2 656 144</b>
13 Optimisation PDL et SFL (R-4157-2021)	294 696		
14 Remplacement du compresseur C-1 PDL (R-4159-2021)	24 517		
15 <b>Total des immobilisations</b> <sup>3</sup>	<b>3 035 356</b>		

16 Note 1 : Données auditées.

17 Note 2 : Voir pièces Intragaz-1, Document 2, page 31, colonne 11 (2020), dossier tarifaire R-3807-2012.

18 Note 3 : Certains projets sont toujours en cours à la fin de 2021.

## 12 4. CONCLUSION

13 En 2021, les dépenses réelles d'Intragaz, société en commandite, ont été de  
14 153 254 \$ moins élevées que celles prévues initialement au dossier tarifaire  
15 R-3807-2012. En revanche, les acquisitions d'immobilisations de l'exercice ont, quant  
16 à elles, généré un écart défavorable de 2 656 143 \$, sans tenir compte des projets  
17 d'investissement qui ont fait l'objet d'une demande d'autorisation distincte en 2021.

18 Il est utile de rappeler que les tarifs d'Intragaz établis dans le cadre du dossier tarifaire  
19 R-3807-2012 portent sur une période de 10 ans et il importe donc de tenir compte de  
20 cet élément en analysant les résultats d'une seule année.